



Mercredi 09.09.15 | 48^e année | N° 26

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Les lumières de la Ville

Transformé en zone piétonne en 1979, le cœur historique de la cité fut le théâtre d'un projet pionnier, avant de connaître un certain déclin économique.

Depuis 2013, une dynamique positive et fédératrice se développe au centre-ville, basée sur la volonté largement partagée de renforcer l'attractivité de Neuchâtel.

Le projet de mise en lumière, accepté par le Conseil général, s'inscrit dans cette stratégie, qui vise à positionner le centre-ville de manière exemplaire, en vue du 40^e anniversaire de la zone piétonne, en 2019.

Il s'agit de mettre en scène, par la lumière, les atouts du centre-ville: la qualité architecturale de ses bâtiments, la convivialité de ses espaces publics, le lien de la cité millénaire à l'eau ou encore sa proximité immédiate avec le lac.

De nos jours, l'éclairage n'est plus considéré uniquement sous ses aspects sécuritaires et fonctionnels, mais également dans une perspective de mise en valeur du patrimoine et de l'histoire de la ville, de ses pratiques et usages, invitant à la découverte des lieux et à la rencontre.

La démarche s'inscrit dans une vision contemporaine de l'éclairage public, au cœur de laquelle les considérations environnementales figurent en priorité.

Cela permet ainsi une diminution importante de la consommation électrique et de la pollution lumineuse.

De manière plus générale, nous souhaitons véritablement renforcer la convivialité du centre-ville, pour ses habitants bien sûr, mais aussi pour l'ensemble des Neuchâteloises et des Neuchâtelois.

Olivier Arni

Directeur de l'urbanisme, de l'économie et de l'environnement



La tournée « Recherche live » fait halte à Neuchâtel du 9 au 13 septembre. • Photo: Yannick Andrea

Sciences naturelles en fête

Observations des étoiles, expériences sur la photosynthèse, visite de laboratoire, conférence d'astronomie: une dizaine de manifestations en tous genres se tiendront jusqu'à dimanche à Neuchâtel, pour une plongée dans le monde fascinant des sciences naturelles. Petits et grands y trouveront leur bonheur.

Ces cinq jours de découverte scientifique s'inscrivent dans le cadre d'une campagne d'envergure nationale, lancée par l'Académie suisse des sciences naturelles pour marquer son bicentenaire. «Notre objectif est de créer de la proximité entre la science et les gens. Montrer que les sciences naturelles sont présentes dans toute la Suisse et que le travail des naturalistes

a un impact direct sur la vie quotidienne de chacun», explique son président Thierry Courvoisier.

Sur la place du Port, le public pourra découvrir jusqu'à samedi trois pavillons en forme de polyèdres, montrant le développement des sciences naturelles de 1815 à nos jours, l'état actuel de la recherche et les défis futurs. De jeunes scientifiques seront présents pour engager le dialogue et répondre aux questions.

Spectacle au Jardin botanique

Parallèlement, une dizaine d'organisations de la région proposeront diverses activités. Le public pourra notamment visiter le laboratoire du Service de la consommation et des affaires vétérinaires

ainsi que le jardin en permaculture de l'Université de Neuchâtel, observer les étoiles depuis la terrasse du Centre Dürrenmatt, comprendre comment les interactions entre la terre et le soleil influencent le climat ou tester ses facultés de communication au Museum d'histoire naturelle.

Au Jardin botanique, la photosynthèse s'observera au microscope, alors que le Théâtre des Lunes présentera chaque soir dès vendredi, à la tombée de la nuit, un spectacle confrontant scientifiques et poètes. Comme disait Jaques Prévert: «De deux choses lune, l'autre c'est le soleil.» (ab)

• **Programme complet:**
www.recherche-live.ch



3 Le CSEM a inauguré jeudi à Neuchâtel la toute première façade solaire 100% Swiss made.



4 Le Théâtre du Concert ouvre ses portes au public samedi, pour une visite guidée dans ses coulisses.



5 La Jurassienne Geneviève Boillat ouvrira la nouvelle saison de contes de l'association Paroles.

Publicité

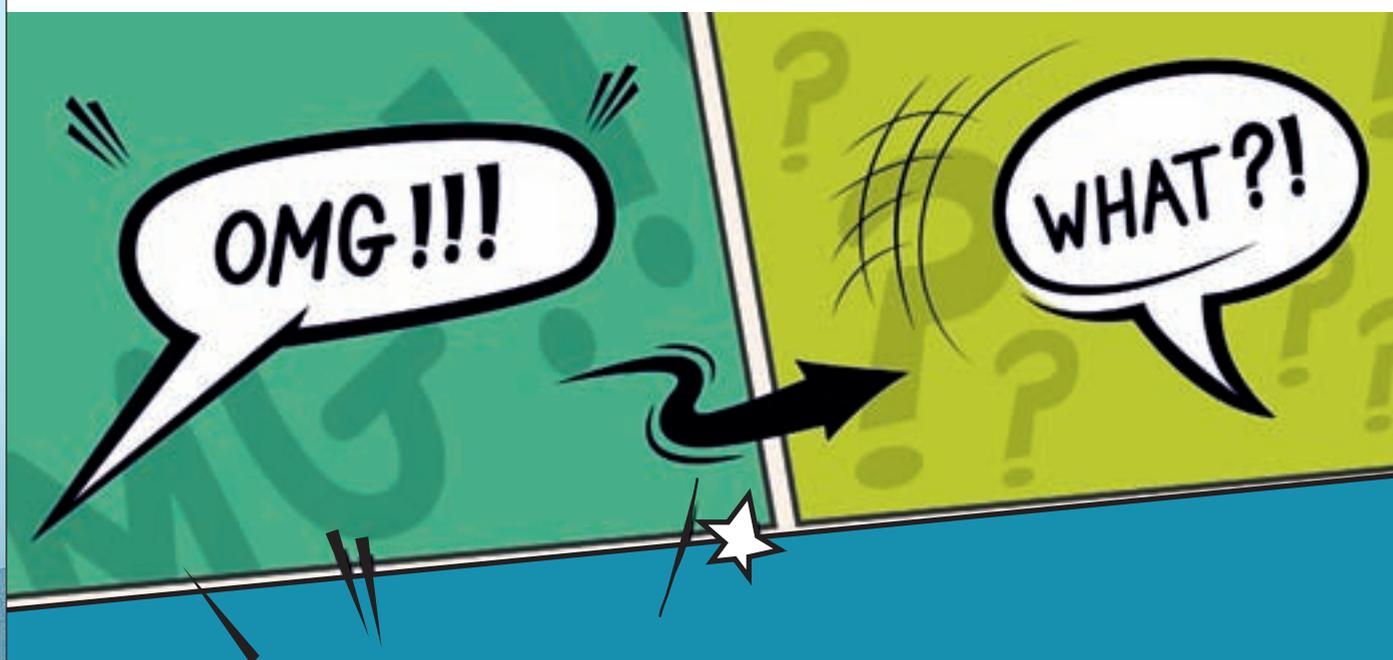


APOSTROPHES BANDES DESSINÉES

l'univers de la bande dessinée au
centre ville de Neuchâtel

Librairie Apostrophes
Rue du Seyon 5
2000 Neuchâtel

IL N'Y A PAS DE VIE SANS BD...



VENEZ DECOUVRIR LES 140M2 DE NOTRE NOUVELLE LIBRAIRIE



ET LE 18 SEPTEMBRE
OUVERTURE DE LA

9th at
gallery



Dans ce numéro

Voyager par la parole

L'association Paroles lance sa nouvelle saison de contes. De septembre à mai, huit conteurs professionnels se succéderont sur scène pour partager avec le public leur passion de l'oralité.

Page 5

Eau potable

Le Conseil général a approuvé un crédit de 23 millions de francs pour rénover la station de traitement d'eau du lac de Champ-Bougin.

Page 8

Mise en lumière

Lundi soir, le législatif a également donné son feu vert à la première étape du plan lumière, qui vise à mettre en valeur le centre-ville tout en permettant des économies d'énergie.

Page 9

Un patrimoine à restaurer



A l'occasion des Journées européennes du patrimoine, une série de visites guidées se tiendront ce week-end à l'Hôtel de Ville, en pleine rénovation. Rencontre avec les restaurateurs chargés de redonner leur éclat aux riches boiseries de ce bâtiment emblématique, Christian Schouwey et François Walter.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 16 septembre 2015.



Le CSEM inaugure à Neuchâtel une façade solaire dotée d'une technologie unique au monde



Lors de l'inauguration de la toute nouvelle façade solaire du CSEM, les nombreux invités ont admiré un ballet aérien proposé par les artistes du groupe des Elastonauts.

Du rêve à la réalité

Le Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM) a inauguré jeudi à Neuchâtel la toute première façade solaire 100% Swiss made. Cet écran photovoltaïque de 663 m² orne désormais le sud du bâtiment, sis à la rue de la Maladière 83. Il se compose de 210 panneaux de cellules bifaciales, développés et produits en Suisse, selon une technologie unique au monde. C'est grâce au soutien de la Ville de Neuchâtel et de l'entreprise Viteos que cette réalisation exemplaire est passée du stade de rêve à celui de la concrétisation.

«Cette réalisation s'intègre parfaitement dans notre vision d'urbanisme durable. Elle nous permet de mettre en valeur l'excellence des compétences présentes à Neuchâtel et de positionner la ville en tant que cité clairement tournée vers l'innovation et l'intégration des énergies renouvelables», a indiqué Olivier Arni, conseiller communal en charge de l'Urbanisme, lors de l'inauguration. La nouvelle façade solaire du CSEM s'inscrit dans le cadre du développement urbanistique du quartier Maladière/Jaquet-Droz.

«Pour améliorer la rentabilité du solaire, il faut réaliser. Nous soute-

« Le quartier comporte déjà bon nombre d'installations intégrant des énergies renouvelables. »

nons le monde de la recherche pour qu'il puisse mener des expériences à l'échelle 1:1», a expliqué Josette Frésard, administratrice déléguée de Viteos. Le quartier comporte déjà bon nombre d'installations intégrant des énergies renouvelables, dont le réseau de refroidissement à distance utilisant l'eau du lac ainsi que les toits du stade de la Maladière et du bâtiment Microcity, équipés de panneaux solaires photovoltaïques. Devisée à 948'000 francs, la réalisation de l'écran photovoltaïque du CSEM a reçu le soutien de Viteos, à hauteur de 530'000 francs, et celui de la Ville de Neuchâtel, pour un montant de 300'000 francs.

L'intérêt des cellules bifaciales

En quoi cette paroi solaire est-elle si spéciale? Ce qui la rend unique, ce sont les technologies innovantes qu'elle utilise. En effet, les modules

photovoltaïques retenus sont composés de cellules solaires bifaciales à haut rendement, appelés cellules à hétérojonction. Plus concrètement, elles permettent de recueillir la lumière aussi bien sur le recto que le verso de la cellule solaire. Pour exploiter cette fonctionnalité, les modules utilisés sont semi-transparents et l'écran, où sont installés les panneaux, est légèrement détaché de la façade du bâtiment. A l'heure actuelle, le rendement des cellules solaires photovoltaïques se situe en moyenne entre 18 et 20%. Celui des cellules à hétérojonction, lui, est de l'ordre de 21 à 23%. Entièrement développée à Neuchâtel par le PV-Lab de l'EPFL et le PV-Center du CSEM, cette technologie d'avenir a été transférée pour production au groupe Meyer Burger, à Thoune. «Avec un meilleur rendement et une baisse des coûts de production, nous visons à terme une diminution du prix du kWh», a relevé Christophe Ballif, vice-président du CSEM et directeur du PV-center. Dessiné par le bureau neuchâtelois GD Architectes, l'écran photovoltaïque du CSEM ouvre également la voie à une meilleure intégration architecturale du solaire. (ak)



La Maison du Concert souffle ses quinze bougies

Le Théâtre du Concert ouvre ses portes au public

L'Association « La Maison du Concert » fête son 15^e anniversaire. Pour marquer l'occasion, elle invite le public ce samedi 12 septembre à une journée portes ouvertes au Théâtre du Concert. Depuis quinze ans, l'association chapeaute l'exploitation du théâtre, qui occupe un bâtiment appartenant à la Ville de Neuchâtel. Des compagnies professionnelles en résidence et divers artistes font vivre ce lieu, autrefois voué à la désaffectation.

«La Maison du Concert a vécu des moments extrêmement difficiles, sur lesquels on ne souhaite pas revenir. L'essentiel est que nous sommes toujours là. Bon an mal an, notre projet artistique fait son chemin et sera encore amené à évoluer. A l'âge de 15 ans, on est en pleine adolescence! La Maison du Concert a encore des tas de choses à faire, ce qui est motivant», explique Patrice de Montmollin, administrateur du Théâtre du Concert.

Fonctionnement unique en Suisse

Son fonctionnement, mais aussi son projet artistique, rendent le Théâtre du Concert unique en Suisse. «Comme l'indique joliment son nom, tout se fait par concertation», précise l'administrateur. L'association «Maison du Concert» est locataire du bâtiment, dont la Ville est propriétaire. C'est à elle que revient la mission d'animer le lieu.



Selon Patrice de Montmollin, administrateur du Théâtre du Concert, à l'âge de 15 ans, l'association «La Maison du Concert» a encore des tas de choses à vivre.

Quant au projet artistique, il consiste à accueillir en résidence des compagnies professionnelles de théâtre, de danse et de musique. Les artistes résidents ont accès au théâtre sans location pour leurs répétitions et leurs spectacles. En contrepartie, ils doivent rendre des services en nature, comme les nettoyages et l'accueil du public, au prorata de leur utilisation.

Le Théâtre est subventionné par la Ville de Neuchâtel à hauteur de 100'000 francs par an. L'association

s'appuie également sur d'autres piliers de financement. A commencer par une rétrocession des bénéfices nets de l'association sœur «Le Bistrot du Concert», qui exploite le restaurant. La location du théâtre permet aussi de générer des recettes. Chaque année, «La Maison du Concert» tient un stand lors de la Fête des Vendanges. «Nous espérons vraiment que la météo sera avec nous et que le public affluera en nombre», commente Patrice de Montmollin. (ak)

«Journée portes ouvertes»: samedi 12 septembre de 10 à 18 heures au Théâtre du Concert. Entrée libre.



Deux anniversaires à fêter

A l'occasion des 15 ans de «La Maison du Concert», le théâtre ouvre ses portes au public ce samedi. Les artistes résidents emmèneront les visiteurs en balade dans les locaux. Pour marquer son anniversaire, l'association s'est aussi dotée d'une structure interne de production, co-production, création, promotion et diffusion d'événements artistiques. Elle présentera son premier spectacle «maison» en janvier 2016. L'association sœur «Le Bistrot du Concert» fêtera, quant à elle, son 10^e anniversaire en date du 11 novembre prochain. Les deux associations proposent ensemble une série d'événements anniversaires, dont un repas «de bouche à oreilles» qui alliera dégustation de mets et musique. Tous ces événements, et encore bien d'autres surprises, attendent le public dans le cadre de la nouvelle saison 2015-2016 du Théâtre du Concert.

- **Programme complet sur** www.maisonduconcert.ch



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Fonds d'étude*, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h; samedi de 10h à 12h. *Salle de lecture*, du lundi au vendredi de 8h à 22h; samedi de 8h à 17h. *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h. *Espace Rousseau*, Salle multimédia: du lundi au vendredi, de 9h à 19h, samedi de 9h à 17h, Salle des archives: mercredi et samedi de 14h à 17h ou sur demande. **Musée d'art et d'histoire** (esplanade Léopold-Robert 1), tél. 032 717 79 20, Fax 032 717 79 29, mahn@ne.ch, www.mahn.ch. Ouvert ma-di 11-18h (me entrée libre). **Permanent:** Les

automates Jaquet-Droz (démonstrations tous les 1^{ers} di du mois à 14h, 15h, 16h) Le clavecin Rückers – «Le legs Yvan et Hélène Amez-Droz» – «Neuchâtel: une histoire millénaire». **Expositions temporaires:** jusqu'au 18.10.2015 «14/18 La Suisse et la Grande Guerre»; jusqu'au 23.08.2015 «L'Échappée belle»; du 29.11.2015 au 06.03.2016 «Neuchâtel avant-après». **Musée d'histoire naturelle** (rue des Terreaux 14), jusqu'au 29 novembre 2015, exposition temporaire «Emotions une histoire naturelle». Ouvert ma-di de 10h à 18h. **Musée d'ethnographie** (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 18 octobre 2015, exposition «Secrets». L'exposition Secrets conclut la trilogie du MEN consacrée au Patrimoine culturel

immatériel. Une série d'installations présentées dans des lieux publics de la ville de Neuchâtel illustrent l'importance, la place et le fonctionnement du secret dans la société. Jusqu'au 3 janvier 2016, exposition «C'est pas la mort!» **Galleries de l'histoire**, antenne du Musée d'art et d'histoire (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 59, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv. Entrée libre, sauf mardis des musées et expositions temporaires. Exposition permanente: «L'histoire urbanistique à travers sept maquettes». **Galerie Quint-Essences** (rue du Neubourg 20, à 2 minutes à pied du parking du Seyon), Jusqu'au 30 septembre 2015, exposition d'art

graffiti «People Are Strange!» de Benjamin Jendly. 17 septembre, 19h, concert de piano et chant classique avec Yanina Filatova de Pourtalès et Marie Berthoud. Réservations: info@galerie-quint-essences.ch. 25 frs: adulte, 20 frs seniors et étudiants, 10 frs 12 à 15 ans.

Divers

Les lundis des mots, 18h30, salle de lecture de la Bibliothèque publique universitaire, café-débat avec Théo Ananissouh (Togo) et des migrantes installées à Neuchâtel, Soha Khoie (Iran) et Raquel Gonzalez (Espagne). Comment la littérature accompagne-t-elle l'exil, la vie dans un autre pays, dans une autre langue?



L'actualité culturelle

Nouvelle saison au Pommier!



Le CCN-Théâtre du Pommier a le plaisir d'ouvrir sa programmation avec le spectacle humoristique de David Cuñado intitulé «Qui veut faire l'humour avec moi?» qui se tiendra vendredi 11 septembre à 20h30. Dans son spectacle, l'humoriste et animateur de télévision livre son regard pétillant

mais sans concession sur les choses de l'amour, les préjugés, la sexualité et même la fin du monde... Ponctué de grandes chansons d'amour que sa voix de crooner incarne avec sensibilité, ce spectacle charme par l'authenticité et la simplicité de son interprète.

Théâtre du Pommier, spectacle de David Cuñado «Qui veut faire l'humour avec moi?», vendredi 11 septembre, à 20h30. Informations et réservations: 032 725 05 05, www.ccn-pommier.ch et www.davidcunado.ch

Concert-spectacle

Le Théâtre du Concert de Neuchâtel est fier d'accueillir le Théâtre Frenesi du 15 au 20 septembre, à 20h30, pour la présentation de la nouvelle version musicale et théâtrale de «Boléros», proposée et interprétée par la comédienne et cantatrice, Teresa Larraga et le pianiste, Evan Métral. Ce concert-spectacle, coproduit par le Centre culturel neuchâtelois, est un chant à

l'amour dans sa version la plus pure et la plus sincère. Les interprètes racontent au travers d'une sélection très pointue des meilleurs boléros d'hier et d'aujourd'hui, l'histoire profonde de cette musique unique au monde par son importance et sa vitalité. Ils proposent une adaptation et une interprétation créative du boléro, une vision du monde d'aujourd'hui, afin que le mot «Boléro» ne se limite plus au morceau de Maurice Ravel ou à une pièce de vêtement.

Théâtre du Concert de Neuchâtel, concert-spectacle «Boléros» interprété par Teresa Larraga et Evan Métral, du 15 au 20 septembre 2015. Informations sur www.frenesi.ch.

Conférence et discussion

La Paroisse réformée de Neuchâtel et l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel organisent une conférence intitulée «Les 95 thèses de Luther en 1517 et nos thèses en

2017?», donnée par Pierre Bühler, professeur émérite de théologie systématique et spécialiste de la pensée de Luther, mercredi 16 septembre, à 20 heures, au Temple du Bas. Lors de cette soirée, les événements de 1517 seront présentés et des propositions de pistes de réflexion pour les tâches actuelles seront exprimées. Suite à cette conférence, la paroisse de Neuchâtel organisera cinq soirées de réflexion autour du thème «que veut dire être chrétien-ne aujourd'hui?». **Temple du Bas, conférence et discussion «Les 95 thèses de Luther en 1517 et nos thèses en 2017?», mercredi 16 septembre à 20 heures. Soirées de réflexions sur le thème «que veut dire être chrétien-ne aujourd'hui?», les jeudis 1^{er} et 22 octobre, 12 et 26 novembre, et 10 décembre, de 20 heures à 22 heures, lieux restant à communiquer.**



La 6° saison de contes de l'association Paroles est ouverte

Voyager par la parole

L'association Paroles, qui promeut l'art du conte à Neuchâtel, lance sa nouvelle saison 2015-2016. De septembre à mai, huit conteurs et conteuses professionnels, jeunes et moins jeunes, d'ici ou d'ailleurs, se succéderont pour partager avec le public leur passion de l'oralité. A découvrir dès le 17 septembre!

«Nous proposons au public de découvrir le conte sous de multiples facettes avec des artistes aux sensibilités diverses», indique Annelise Hunziker, pour l'association Paroles. Les spectacles de cette nouvelle saison invitent à voyager à travers d'autres cultures et des mondes imaginaires.

Une conteuse jurassienne en ouverture

Geneviève Boillat ouvrira la saison avec son spectacle «A bras le corps et les jambes à son cou». La conteuse jurassienne explore l'humour russe à travers des histoires drôles et farfelues, qui s'inspirent librement des univers de Gogol, Jörn Riel et Alexandre Ikonnikov. «Elle a su garder sa singularité jurassienne et son terroir», précise Annelise Hunziker. Et de relever: «A chaque nouvelle saison, nous essayons d'inviter un ou deux conteurs suisses.»



La conteuse jurassienne Geneviève Boillat ouvrira la saison de l'association Paroles avec son spectacle «A bras le corps et les jambes à son cou». • Photo: sp

A ne pas manquer

Parmi les événements incontournables, le public aura l'occasion de découvrir un récit de griot provenant du Mali. Mêlant chant et musique, il sera conté par le comédien et conteur malien, Habib Dembélé. Cette pointure sera de passage à Neuchâtel, grâce à une collaboration avec le Centre culturel neuchâtelois. Ce spectacle sera également présenté dans les écoles secondaires de la région. L'association Paroles propose un autre événement hors du commun avec Jihad Darwi-

che. Le conteur d'origine libanaise revient à Neuchâtel pour conter, durant une nuit entière, «Les Mille et Une Nuits», avec la participation des conteurs et conteuses de la région. A ne manquer sous aucun prétexte! (ak)

• **Programme complet sur www.associationparoles.ch**

«A bras le corps et les jambes à son cou», par Geneviève Boillat: jeudi 17 septembre à 20 heures au Salon sous le Bleu Café, faubourg du Lac 27.

Chronique culturelle



Emilie au Palais

La culture était dans la rue samedi lors du vernissage de la première exposition proposée par Denis Roueche et Prune Simon-Vermot dans l'abribus de la rue des Saars 1 construit par le grand Léo Châtelain et restauré par la Ville. Et cette culture était jeune avec des dizaines d'artistes et musiciens fraîchement émoulus de grandes écoles. Tout à coup, Emilie Zoé (guitariste d'Anna Aaron mais aussi auteure et compositrice) se met à jouer et à chanter son rock révolté sur une mini-estrade au milieu du champ qui sépare la rue du Mail de celle des Saars... Surréaliste! Dans l'abribus rebaptisé «Le Palais», une septantaine de gravures format A4 qui résultent de l'imagination d'autant d'artistes qui ont appliqué différentes techniques à la planche de bois qu'ils ont reçue. Des jeunes, des moins jeunes, des confirmés, des qui le sont moins, pour un résultat final intéressant. Cette galerie parrainée par Olivier Mosset et Pierre Keller, soutenue par l'Ecal, constitue une parfaite vitrine (au sens propre) de la production de jeunes graphistes, designers et photographes. Pas de doute: la relève est en marche et elle se massait samedi sur le trottoir des Saars trop petit pour la contenir toute.

Patrice Neuenschwander

Publicité



Ghielmetti
Pompes funèbres
Écoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31
24 h sur 24

Seyon 5 Case postale 50 2004 Neuchâtel
info@pf-ghielmetti.ch www.pf-ghielmetti.ch



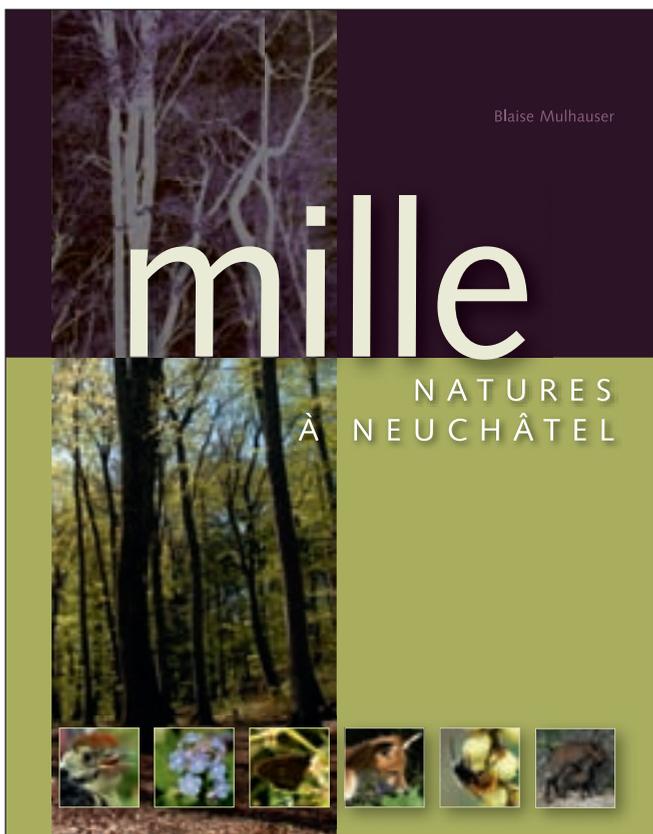
EMERY Ecoute Respect Disponibilité
Pompes Funèbres

Une aide précieuse apportée avec calme et gentillesse

Conseils personnalisés en prévoyance funéraire

Toutes formalités - Transports

032 841 18 00 24h/24
Colombier - Neuchâtel



Mille natures à Neuchâtel

Ville millénaire, Neuchâtel recèle des trésors naturels cachés entre le lac et la montagne. Gorges, cascades, vergers, prairies, forêts, rivières, plages et falaises accueillent des habitants ignorés. Cette encyclopédie de mille articles présente un monde étonnant, riche en formes et en couleurs. Le livre est illustré par de nombreuses photographies prises sur le territoire communal de Neuchâtel.

Format : 22 x 27,5 cm – 432 pages – 1000 photographies
Prix de vente : 75.- / frais de port en sus

Ouvrage publié avec le soutien de l'Adaje, l'Amuse et la Fondation Ernest Dubois

Bulletin de commande

Veuillez m'envoyer exemplaire(s) de l'ouvrage
(75.- / frais de port en sus)

Nom / prénom:

Adresse:

Code postal / Localité:

Date: Signature:

Talon à affranchir et à renvoyer à:
Secrétariat, Jardin Botanique, Pertuis-du-Sault 58, 2000 Neuchâtel
Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:
jardin.botanique@unine.ch

 La chronique cinéma de...

Dieu est belge et méchant

Anne
Kybourg



Dans son film « Le Tout Nouveau Testament », le réalisateur belge, Jaco van Dormael, met en scène Benoît Poelvoorde dans le rôle de Dieu. Mais ce n'est pas le bienfaiteur que l'on imagine...

Dieu existe et il est méchant. Il habite à Bruxelles, où il vit avec sa femme et sa fille Ea, âgée de 10 ans. Son fils aîné JC a quitté le foyer familial depuis longtemps. Tout bascule le jour où Ea décide de se révolter en sabotant l'ordinateur du père tout puissant. Pour se venger des mauvais traitements qu'il lui inflige, elle balance par sms sur internet le plus grand secret de son père : les dates de décès de chacun des habitants de la planète.

Et si Dieu était un salaud?

Pourquoi Dieu ne fait-il rien quand des enfants meurent de faim ou que des guerres éclatent à travers le monde? Partant de ces questionnements, le récit fonctionne selon la logique du « et si... ». Et si Dieu était un salaud? Et qu'il aimait voir les hommes et les femmes se débattre de mésaventures en catastrophes. Dans le film, Dieu est dépeint comme un personnage pitoyable. Vêtu d'un peignoir et de nu-pieds, il n'est pas beau à voir. Il néglige sa femme et sa fille. Son passe-temps favori: inventer de nouvelles lois de l'emmerdement universel, du genre « Quand on plonge un corps dans la baignoire, le téléphone sonne » ou « une tartine de



Dans son film « Le Tout Nouveau Testament », Jaco van Dormael met en scène Benoît Poelvoorde dans le rôle de Dieu. • Photo: sp

confiture tombe toujours du côté de la confiture».

Entre rires et désespoir

L'annonce des dates de décès des gens fait l'effet d'une bombe. Elle donne des frissons jusque dans la salle de cinéma. Et ce d'autant plus qu'elle est véhiculée par un simple sms. Ce qui met à mal notre manière de consommer les nouvelles technologies et les informations relayées par les médias. L'histoire est contée du point de vue d'un enfant. Ce ton enjoué et les nombreuses touches d'humour apportent un peu d'espoir tout au long du récit. On ressort de ce film un peu nostalgique et avec une question au bout des lèvres: et si Dieu avait été une femme, qu'est-ce que ça aurait donné?

A.K.

La Ville jeune

Rodolphe Avant-Club, samedi dès 21 heures «After party Lions FC». Après les combats professionnels de MMA (art martiaux mixtes) du Lions FC VI qui se tiendront à la halle de la Riveraine, fais la fête avec les acteurs du Lions FC VI, Combattants, Ring girls, et organisateurs de cet événement!

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô

Piscine intérieure: lundi-jeudi 8h-22h, vendredi 8h-19h30, samedi de 8h-18h30, dimanche 9h-20h. Du Lundi au vendredi, les abonnés ainsi que les cartes 10 entrées prépayées ont accès aux bassins dès 7 heures. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Tchoukball Club Neuchâtel

Entraînement tous les jeudis: Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h; Adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles N°s 3-4, 4^e étage. Contacter le secrétariat: 078 608 79 43.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis: seniors de 19h à 20h; dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Handball Club Neuchâtel

Pour connaître les horaires exacts des entraînements: www.handballneuchatel.ch. Renseignements complémentaires à: info@handballneuchatel.ch

Neuchâtel-Gym (groupe enfantine)

Leçons tous les jeudis durant les périodes scolaires: enfants de 4 à 7 ans de 17h30 à 18h30 au Collège de la Promenade. Pour tout renseignement, merci de contacter la monitrice: 032 724 77 07.

Cercle de la Voile de Neuchâtel

Des cours pour l'automne 2015 sont prévus pour les juniors et les adultes. Renseignements: www.cvn.ch



Football

Stade de Pierre-à-Bot

Vendredi 11 septembre à 20h, Espagnol - Colombier, vétérans
Samedi 12 septembre à 9h, Neuchâtel Xamax FCS E1 - Marin E1
Samedi 12 septembre à 12h30, Neuchâtel Xamax FCS B - Team Littoral, Juniors B
Samedi 12 septembre à 15h15, Neuchâtel Xamax Team Bejune A - FC Winterthur M16
Samedi 12 septembre à 17h30, Audax I - Bôle, 2^e ligue
Samedi 12 septembre à 20h, Espagnol I - Môtiers, 5^e ligue
Dimanche 13 septembre à 14h, Audax II - Dombresson, 3^e ligue
Jeudi 17 septembre à 20h30, Helvetia - FC Dombresson, 4^e ligue
Terrain naturel de Pierre-à-Bot
Samedi 12 septembre à 14h, Neuchâtel Xamax FCS C1 - GE2L, C1

Terrain du Chanet (synthétique)

Samedi 12 septembre à 10h, Neuchâtel Xamax FCS - FC Biel/Bienne, M13
Samedi 12 septembre à 12h45, Neuchâtel Xamax FCS - Etoile-Carouge FC, M14
Samedi 12 septembre à 15h30, Neuchâtel Xamax FCS - FC Winterthur, M15
Terrain du Chanet (naturel)
Vendredi 11 septembre à 20h30, Neuchâtel City - Helvetia, 4^e ligue
Samedi 12 septembre à 9h00, Neuchâtel Xamax FCS M11 - FC Dombresson, M11
Samedi 12 septembre à 11h, Neuchâtel Xamax FCS M12 - Hauterive, M12
Dimanche 13 septembre à 11h, Neuchâtel Xamax FCS Fém - Ependes, 2^e ligue
Jeudi 17 septembre à 20h30, FC Unine - FC Pesieux II, 4^e ligue

Rugby

Terrain du Puits-Godet

Samedi 12 septembre à 15h00, Neuchâtel - Berne, LNB



La Ville investira 23 millions pour assainir et moderniser la station de traitement d'eau du lac de Champ-Bougin

Un investissement qui coule de source

La station de traitement de Champ-Bougin sera rénovée et modernisée, pour garantir un approvisionnement en eau sûr et de qualité. Le Conseil général a approuvé lundi à l'unanimité, moins deux abstentions, le crédit de 23 millions de francs sollicité à cet effet par le Conseil communal. Le canton, par le fonds des eaux, prendra à sa charge 40% de cet important investissement, soit 10 millions de francs. Bonne nouvelle pour les habitants de la ville, leur facture d'eau ne devrait pas grimper.

Malgré la somme en jeu, l'investissement demandé n'a guère prêté à discussion. Tous les groupes ont

reconnu l'importance stratégique de cette station de pompage et de traitement d'eau du lac, construite à la fin des années 1940 à Serrières. De fait, Champ-Bougin ne permet pas seulement de compléter l'alimentation en eau potable de la ville, qui provient essentiellement des sources captées dans les gorges de l'Areuse. En cas de sécheresse, elle approvisionne également les communes du Val-de-Ruz et des Montagnes neuchâtelaises.

Rénovation incontournable

Or la station de Champ-Bougin accuse des signes de faiblesse. «Les derniers travaux remontent à trente ans. Malgré un entretien régulier, une

rénovation est incontournable», a souligné la socialiste Françoise Loup. Et de se féliciter de l'amélioration de la filière de purification de l'eau, «conçue d'emblée pour filtrer les micropolluants» en anticipation des normes à venir. Les nouvelles installations permettront par ailleurs «de mieux adapter la production aux besoins». Le PS demande toutefois au Conseil communal d'être «vigilant» quant à d'éventuels «dépassements de budget».

«Dans nos contrées, ouvrir le robinet et en voir sortir de l'eau paraît une évidence, mais tel n'est pas le cas. C'est grâce aux investissements consentis par le passé que l'eau coule aujourd'hui de source», a relevé de son côté Joël Zimmerli, pour le PLR. Le groupe se félicite que la rénovation de Champ-Bougin puisse se faire «sans répercussion pour le citoyen». Mais d'avertir: «Dans quinze ans, la réserve "eau" sera à zéro. Le prix de l'eau renchérira.»

Agir aussi en amont

PopVertsSol a également apporté un soutien unanime à cette rénovation, qui permettra de garantir «un service d'eau toujours irréprochable» et «rentable». Mais traiter l'eau ne suffit pas. «Il faut également agir en amont pour éviter la pollution», a souligné Dimitri Paratte. Une proposi-

tion en ce sens sera déposée. Le groupe en a par ailleurs profité pour saluer l'opposition fructueuse du Conseil communal au forage projeté par Celtique Energie à Noiraigue. «C'est une politique active de protection de nos ressources en eau.»

Le conseiller communal Pascal Sandoz n'a pu que se féliciter de l'issue du débat. «C'est une décision d'un caractère vital pour les habitants de la ville et de 70% du canton», a-t-il souligné. Car le manque d'eau est «aussi une réalité» sous nos latitudes. «Les mauvaises années, nous devons prélever jusqu'à 35% d'eau dans le lac pour assurer l'alimentation du canton. Et les mauvaises années deviennent de plus en plus fréquentes. Cet été notamment, la proportion d'eau du lac dans le réseau a atteint 56%, en date du 31 août.»

Quant au prix de l'eau, le directeur des Infrastructures et Energies relève qu'il est «tout à fait raisonnable» à Neuchâtel. Sans compter les 70 centimes pour alimenter le fonds cantonal des eaux, il s'élève à 1,83 franc le m³. «C'est moins cher qu'au Locle ou à La Chaux-de-Fonds.» A moins d'un changement dans les habitudes de consommation, «le tarif ne devrait pas bouger», assure Pascal Sandoz. Les travaux commenceront cette année, pour s'achever en 2021. (ab)



La vente de Cité-Joie toujours en suspens

Le sort du domaine Cité-Joie n'est pas encore scellé: le Conseil général ne s'est pas prononcé lundi comme prévu sur la vente de cette colonie de vacances à Haute-Nendaz, acquise en 1973 par la Ville. En ouverture de séance, le Conseil communal a en effet proposé au Conseil général de renvoyer l'objet en commission financière et devant la commission spéciale «Sport pour tous», instituée en janvier dernier par le législatif pour examiner de plus près cette transaction.

Il faut se laisser le temps de la réflexion, a expliqué en substance le directeur des sports Thomas Facchinetti, alors que la vente de Cité-Joie fait l'objet d'une opposition encore très vive parmi certains élus. L'acquéreur intéressé, qui projette d'y ouvrir une école privée, a d'ores et déjà été informé de ce report. «Il comprend et respecte cette décision», assure Thomas Facchinetti. Le renvoi en commission a été accepté par 20 oui, sept non et six abstentions. A suivre! (ab)

La mise en œuvre de la première étape du plan lumière apportera une plus-value pour le développement du centre-ville.



Les élus n'ont pas tari d'éloges sur le plan

Le plan lumière

Le Conseil général a approuvé hier à l'unanimité la première étape de mise en œuvre du plan directeur lumière au centre-ville. Celle-ci s'inscrit dans une volonté de renforcer l'attractivité du centre-ville. La réalisation s'étendra sur deux ans, en 2016-2017.

La réduction de la consommation d'électricité est une préoccupation du groupe socialiste, depuis plusieurs années. Il demandait au Conseil communal, en 2010 déjà, par le biais d'une motion, d'étudier les moyens d'inciter les commerçants à éteindre leurs vitrines le soir. «Il en ressort un partenariat entre la Ville et les commerçants qui travaillent ensemble pour faire des économies d'énergie», s'est réjoui Mouhamed Basse, pour le groupe socialiste. Et de poursuivre: «Les acteurs du



La station de Champ-Bougin permet de garantir l'alimentation en eau potable de 70% de la population du canton, grâce aux réserves offertes par le lac.

plan lumière du Conseil communal

ière fait l'unanimité

centre-ville ont été associés à une démarche participative, lors d'une balade nocturne. Nous saluons vivement la nouvelle dynamique insufflée par le Conseil communal».

Attirer les gens au centre-ville

Les commissions du Conseil général ont tenu des propos dithyrambiques sur ce plan lumière. «Nous sommes très satisfaits de la diminution de la pollution lumineuse et des économies d'énergie prévues», a déclaré Jean-Frédéric Malcotti, porte-parole du groupe PopVertsSol. Même satisfaction sur les bancs du groupe PLR. «Ce plan lumière marque l'aboutissement d'une réflexion menée depuis l'année 2000. Il concrétise la volonté de lutter contre le tourisme d'achats. Il doit permettre de ramener

des gens au centre-ville», a relevé son porte-parole Christophe Schwarb. Et de plaisanter: «Le seul défaut de ce plan lumière est qu'il ne couvre que le centre-ville. Il faut rapidement l'étendre à toute la ville!». Les groupes politiques ont encore relevé la collaboration importante qui se dessine entre la Ville et les commerçants.

Sentiment convivial au cœur de la cité

«Il est à relever que 2015 a été proclamée Année internationale de la lumière par les Nations Unies. L'ambition de réaliser un projet exemplaire de mise en lumière au centre-ville à Neuchâtel entre donc en résonance avec une problématique d'actualité au niveau mondial», a soulevé Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme. De

nombreuses collectivités publiques en Suisse se dotent de plans lumière. «Ce projet vise non seulement à mettre en valeur le patrimoine, mais également à dynamiser le potentiel touristique et commercial de Neuchâtel», a précisé le conseiller communal. Le plan lumière utilise l'infrastructure actuelle, mais parvient à réduire largement la consommation d'électricité en diminuant la puissance des sources. «Grâce au montage financier prévu avec l'entreprise Viteos, les frais financiers à charge de la Ville sont quasiment couverts par la réduction de la facture d'électricité», a ajouté Olivier Arni. Et de conclure: «Ce plan lumière crée les conditions cadres pour le développement du centre-ville. L'éclairage apporte un sentiment d'accueil et de convivialité au cœur de la cité.» (ak)

Réduction de dépenses

Le Conseil général a également accordé à l'unanimité un crédit de 271'000 francs pour rénover les armoires de commande de gestion des carrefours de la place Pury et du pont du Mail – avenue des Portes-Rouges – chemin des Cibleries. La planification financière prévoyait, également pour 2015, le remplacement des armoires de commande de signalisation lumineuse des carrefours nord et sud du tunnel Prébarreau ainsi que celle de la rue de Monruz, route des Falaises, route des Gouttes-d'Or. Dans le cadre des nouvelles délimitations de responsabilités entre la Confédération, le Canton et la Ville, ces équipements, en relation directe avec les infrastructures fédérales, sont désormais à la charge de l'Office fédéral des routes. De ce fait, les dépenses proposées se trouvent largement en-dessous du montant de 600'000 francs, budgété pour cette année. (ak)



Conseil général : dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe socialiste

Centre-ville: une illumination réfléchie

Mouhamed Basse:

Soucieux d'une diminution drastique de la consommation d'énergie électrique dans le plus grand nombre d'activités possibles au centre-ville, le parti socialiste, à travers une motion de Martine Docourt Ducommun, invitait le Conseil communal déjà en 2010 à trouver des solutions adaptées à notre ville pour encourager les économies d'énergie.

Avec le programme politique 2014-2017, la mise en lumière de la zone piétonne s'inscrit bel et bien dans l'esprit de renforcer la cohésion et la citoyenneté en ville tout en assurant la sécurité de la population.

Les grandes lignes du rapport présenté lundi soir par le Conseil communal devraient nous rassembler et c'est bel et bien l'attractivité de notre centre-ville qui s'en trouvera renforcée. Le pôle culturel de la ville prendra une nouvelle dimension, occasion pour la population de s'approprier son centre-ville et ses abords.



Le groupe socialiste se félicite des nouvelles illuminations au centre-ville, qui permettent tout à la fois de renforcer l'attractivité de la zone piétonne tout en diminuant la pollution lumineuse.

Ce rapport hautement politique a associé différents acteurs de la société dans un processus participatif par une balade nocturne. Un acte fort apprécié.

Intégrer dans ce rapport les aspects financiers, écologiques tout en diminuant la pollution lumineuse: le groupe socialiste ne peut que saluer

l'excellence de la démarche du Conseil communal.

Avec les nouvelles technologies électriques, l'espoir d'avoir des économies d'électricité autour de 65% (voire plus) est très encourageant.

L'harmonisation souhaitée dans l'illumination des vitrines des commerçants sera en parfaite concordance avec l'éclairage global du centre-ville, cœur de notre cité millénaire.

L'éclairage adéquat des bâtiments emblématiques donnera à ces derniers une certaine envergure.

En 2019, la zone piétonne fêtera ses 40 ans. Sans aucun doute, l'embellissement du centre-ville par une illumination réfléchie enchantera la population et le parti socialiste ne peut que s'en réjouir.

Groupe PLR

Plan lumière: la ville brille!

Christophe Schwarb: Le Conseil général a accepté à l'unanimité le « plan lumière » propos par le Conseil communal. Le PLR se félicite évidemment de cette décision, à plusieurs titres. Tout d'abord, ce nouveau plan lumière permettra de substantielles économies d'énergie dont il faut rappeler que l'éclairage public est très largement plus gourmand que l'éclairage privé (notamment les vitrines des commerçants). Deuxièmement, ce plan va clairement dans le sens de la redynamisation du centre-ville, chère au PLR et à la commission du développement économique. Il s'agit de lutter notamment contre le tourisme

d'achat et rappeler ainsi aux consommateurs que le centre-ville reste le plus bel endroit pour faire ses achats et pour jouir d'un cadre magnifique. Enfin, le PLR apprécie particulièrement la volonté du Conseil communal de collaborer avec les commerçants (sans leur imposer un quelconque diktat) pour arriver à une valorisation optimale de l'espace public-privé.

Groupe PopVertsSol

Cité-Joie: le retour...

Nicole Baur: Le groupe PVS s'était fermement et unanimement opposé à la vente du chalet de Haute-Nendaz au début de cette année. Il avait réussi à convaincre une majorité du Conseil général de ne rien précipiter. Une commission ad hoc avait été créée pour étudier

de manière plus approfondie les enjeux de cette vente: quatre commissaires étaient contre la vente, quatre pour. Il est intéressant de constater en passant que cet objet ne suit pas les clivages gauche-droite habituels, puisque les deux autres groupes du Conseil général sont divisés... Il s'agirait plutôt d'une division entre les amoureux de la montagne et les autres. L'objet était à nouveau à l'ordre du jour ce lundi, avec des compléments d'information qui devaient venir à bout des réticences des derniers opposants. Premièrement, le prix revu à la hausse de 100'000 francs: de 2,2 millions, on passe à 2,3, et deuxièmement, le Service des sports de la ville promet d'organiser pour les petits Neuchâtois des activités liés à la neige à La Rouverai (sic!). Avec le réchauffement climatique que nous vivons depuis les années 80, le projet paraissait plutôt cocasse! Enfin, l'arrêté nous garantissait un droit de préemption au cas où l'acheteur de Singapour voulait revendre dans quelques années, mais sans mentionner un quelconque prix... Des arguments qui ont été unanimement balayés par notre groupe, tant ils paraissaient minces. Le groupe PVS annonçait un référendum si la vente était acceptée. Le Conseil communal a donc proposé le retrait du rapport et son renvoi en commission. Le feuilleton se poursuit et les opposant-e-s à la vente ont obtenu un nouveau sursis pour notre chalet de Haute-Nendaz...



Conseil général

Quels étaient les présents?

Présidence de M^{me} Amelie Blohm Gueissaz (PLR), présidente.

Y compris la présidente, 34 membres sont présents: M^{mes} et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Dobrivoje Baljovic (Soc), Mouhamed Basse (Soc), Nicole Baur (PopVertsSol), Julien Binggeli (PopVertsSol), Jérôme Bueche (PLR), Oksana Castioni (Soc), Edlira Dedja Bytyqi (Soc), Gianfranco De Gregorio (Soc), Antoine de Montmollin (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Joël Desaulles (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Natacha Erard (Soc), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Beat Geiser (PLR), Jonathan Gretillat (Soc), Edouard Jeanloz (PopVertsSol), Mirko Kipfer (PLR), Anne-Françoise Loup (Soc), Philippe Loup (Soc), Jean-Frédéric Malcotti (PopVertsSol), Béatrice Nys (PopVertsSol), Vincent Pahud (PDC), Dimitri Paratte (PopVertsSol), Morgan Paratte (Soc), Anne-Dominique Reinhard (Soc), Pierre-Yves Sandoz (Indépendant), Christophe Schwarb (PLR), Julien Spacio (PLR), Joël Zimmerli (PLR).

Excusés: M^{mes} et MM. Alexandre Brodard (PLR), Hélène Dederix-Silberstein (PopVertsSol), (PLR), Yvan Gallo (Soc), Béatrice Haeny (PLR), Philippe Mouchet (PLR), Richard Strohmeier (PLR).

Le Conseil communal était représenté par M Thomas Facchinetti (Soc), président, M. Pascal Sandoz, vice-président (PLR), M. Olivier Ami (Soc), M^{me} Christine Gaillard (PopVertsSol) et M. Fabio Bongiovanni (PLR), conseillers communaux.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Jean-Baptiste Cotelli, architecte à Peseux (L'atelier d'architecture Jean-Baptiste Cotelli SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Transformation d'un immeuble d'habitation. Ajout d'une isolation périphérique, agrandissement des balcons, création de 2 cages d'ascenseurs et de 4 lucarnes. Transformation et changement d'affectation des combles (2 appartements supplémentaires) à la rue de la Rosière 1-3, article 7463 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Caisse de pension Swatch Group. Les plans peuvent être consultés du 28 août 2015 au 28 septembre 2015, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Maeldan Even, architecte à Valangin (Atelier Eleven Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Agrandissement et isolation d'une villa 55, chemin de la Boine, article 14318 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur J. Vagnières et R. Alvarez. Les plans peuvent être consultés du 4 septembre au 5 octobre 2015, délai d'opposition.

Demande de Hitz und Partner AG à Worblaufen, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Ajout de nouvelles antennes pour la communication mobile sur deux tripodes existants 3, quai Jeanrenaud, article 10745 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Swisscom (Suisse) SA. Les plans peuvent être consultés du 4 septembre au 5 octobre 2015, délai d'opposition.

Demande de Hitz und Partner AG à Worblaufen, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Echange des antennes sur une station de base de communication mobile existante 38, chemin de Maujobia, article 7409 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Swisscom (Suisse) SA. Les plans peuvent être consultés du 4 septembre au 5 octobre 2015, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Bernard Delefortrie, architecte à Neuchâtel (GD Architectes), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Démolition de 2 immeubles existants et construction d'un immeuble d'habitation de 56 appartements avec garage, à la rue des Vignolants, articles 1505 et 2243 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de AXA Leben AG. Les plans peuvent être consultés du 4 septembre au 5 octobre 2015, délai d'opposition.

(suite en colonne de droite)

La Ville officielle

Centre de Loisirs

« Animation Hors Murs »



Dans le cadre d'un nouveau mandat confié par la Ville de Neuchâtel, le Centre de Loisirs va à la rencontre des jeunes avec un programme d'« Animation Hors Murs ». Un billard géant, le « snookball » sera régulièrement proposé aux jeunes dans des lieux divers. Le prochain rendez-vous est fixé ce mercredi 9 septembre, de 14 à 18 heures, au Terrain de sport des Charmettes.

Jumelage

Les Neuchâtelois à Besançon

Dans le cadre de la commémoration des 40 ans de jumelage avec Besançon, une délégation d'une centaine de Neuchâtelois est invitée à découvrir la cité bison-tine lors d'une journée officielle d'échange et de visite qui se tiendra le

samedi 3 octobre 2015.

Le programme détaillé sera annoncé dans la prochaine édition du Vivre la ville. Les inscriptions seront ouvertes **dès le jeudi 17 septembre** (auprès du centre courrier de la Ville de Neuchâtel, fbg de l'Hôpital 2, rez-de-chaussée, bureau N° 2010, de 9h à 11h). Une participation aux frais de transport de 10 frs pour les adultes et de 5 frs pour les enfants jusqu'à 12 ans sera demandée.

Processus participatif Centre et Gare

Inscrivez-vous!

Le Conseil communal convie la population à exprimer ses idées et ses attentes quant à la mobilité et aux espaces publics dans le secteur Centre et Gare lors d'une soirée publique d'information et de consultation, qui aura lieu le mercredi 23 septembre à 18h30 à l'Aula des Jeunes-Rives.

Inscription nécessaire jusqu'au 13 septembre sur le site www.demarche-participative-ne.ch



Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville ou il vous est parvenu tardivement, après le jeudi en fin d'après-midi?

Veillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00.

Merci de votre collaboration!

Enquêtes publiques (suite)

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée. Service des permis de construire

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électorales et les électeurs que les arrêtés:

- concernant la première étape de mise en œuvre du plan directeur lumière en partenariat avec VITEOS SA,
- concernant l'octroi d'un crédit d'engagement pour le soutien financier de la réalisation d'illumination de bâtiments privés,
- concernant l'octroi d'un crédit d'engagement pour le soutien financier du renouvellement de l'éclairage des vitrines commerciales,
- concernant l'octroi d'un crédit complémentaire pour l'approfondissement de l'étude « mise en lumière de la zone piétonne »,
- concernant la rénovation de la station de traitement d'eau potable de Champ-Bougin,
- concernant une demande de crédit pour la signalisation lumineuse,
- modifiant les articles 120 et 136 du Règlement général de la Commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010 et y adjoignant les nouveaux articles 136bis et 136ter,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 7 septembre 2015, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 21 octobre 2015.

Neuchâtel, le 9 septembre 2015.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

**Le président, Le vice-chancelier,
Thomas Facchinetti Bertrand Cottier**



La chronique « passion verte » de...

Le message intercepté

Luc
Vincent



Avec cet été vraiment très chaud, il y a des plantes qui se sont merveilleusement bien développées. Peut-être que le lieu de leur origine y est pour quelque chose. Le Pétunia vient d'Amérique du Sud, la chaleur de notre bel été, lui fut très favorable, aux vues de son abondante floraison.

C'est Antoine-Laurent de Jussieu qui décrit le genre *Petunia* en 1803 ce nom est tiré des langues Tupi-guarani du Brésil: PETYMA = tabac, car le Pétunia est très voisin du tabac, d'ailleurs il fait partie de la même famille, les Solanacées comme la tomate ou la pomme de terre.

On a commencé à cultiver des Pétunias en Europe vers 1824. On peut dire que *Petunia axillaris* et *Petunia violacea* sont les parents à l'origine des Pétunias que l'on trouve dans le commerce. C'est à partir de 1930 que l'on a commencé, à progresser dans l'hybridation des Pétunias, de nombreux horticulteurs aux Etats-Unis, Japon, Allemagne, Hollande et même



en Suisse, ont amélioré la grosseur de la fleur et les couleurs des Pétunias. Mais la grande révolution de ces dernières années, c'est l'arrivée des Pétunias retombants. En voici l'histoire en 1989 la firme japonaise

Suntory (spécialisée dans la bière, le whisky au Japon) prospecte dans le sud du Brésil pour un projet viticole. Le Dr Sagazaki remarque aux bords des champs un petit Pétunia extrêmement robuste et vigoureux avec des

fleurs lumineuses. Dans les laboratoires au Japon il croise la plante sauvage avec d'autres hybrides, les premiers hybrides de Pétunias retombants étaient nés. C'est depuis 1990 que la firme *Suntory* commercialise ces nouveaux Pétunias sous le nom de *Susfinia* on trouve actuellement plus de 20 coloris, qui sont une référence pour la qualité de la floraison, pour preuve, en été une plante régulièrement arrosée à l'engrais pousse plus de un centimètre par jour.

Au Brésil les Pétunias sont fécondés par les papillons, car il faut avoir une longue trompe pour pouvoir atteindre le nectar au fond de la corolle. Peut-être avez vous remarqué, que les Pétunias dégagent leurs parfums le soir. Chez-nous, à la fin d'une chaude journée, on a parfois la chance de voir le papillon sphinx colibri visiter une à une les fleurs de Pétunias, ou même le machaon.

Même après la pluie, vous pouvez voir à Neuchâtel plusieurs sortes de Pétunias dans les bacs de la Place du Port et sur des pyramides en zone piétonne.

Dans le langage des fleurs, le Pétunia signifie obstacle, il informe que le message amoureux a été intercepté.

Bonnes découvertes.

L.V.



A travers l'histoire



L'Hélvétie quitte le port de Neuchâtel sous le regard d'un groupe d'enfant. Ce bateau à vapeur, lancé sur le lac en 1881, a été rebaptisé Yverdon en 1912, avant d'être retiré du service en 1960. Au début du XX^e siècle, les bateaux à vapeur accostaient directement le long du quai du port. Les deux estacades qui servent actuellement de débarcadère n'ont été construites que plus tardivement, en 1913 pour l'une et en 1944 pour la seconde. Ce changement explique que le Neuchâtel, remis à flot en 2013, effectue aujourd'hui sa manœuvre de sortie en marche arrière. Carte postale, vers 1900, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Texte: V. Callet-Molin. Photographie: S. Iori.



Action 72H

Venez jouer les reporters radio!

Dans le cadre de l'Action 72H, la webradio NeuchVox invite trente jeunes de 15 à 30 ans à une

ournée d'initiation gratuite à la radio le samedi 12 septembre à Neuchâtel.

Après un court atelier théorique, les participants pourront partir sur le terrain réaliser des reportages de proximité ou s'essayer à l'animation radio depuis le studio de NeuchVox, en étant encadrés par deux professionnels des médias régionaux: Carlos Montserrat, journaliste à Canal Alpha et Steve, animateur à RTN. La liaison duplex se fera au moyen des téléphones portables des participants, sans coût!

Organisée sur mandat de la Ville de Neuchâtel, cette journée s'inscrit dans le cadre de l'Action 72H, qui verra des milliers de jeunes participer à différents projets mis sur pied par leurs pairs dans toute la Suisse. Deux sessions auront lieu, le matin de 9 à 12 heures ou l'après-midi de 14 à 17 heures.

Renseignements et inscriptions sur: www.neuchvox.ch

Appel à la « délation positive »!

La campagne de l'édition 2015 du Prix de la citoyenneté entre dans sa dernière phase. Cette action du programme politique 2014-2017 du Conseil communal permet de faire connaître et de récompenser des personnes ou des collectifs menant des initiatives d'entraide et solidaires.

S'il est possible de déposer sa candidature en nom propre, les Neuchâteloises et Neuchâtelois sont vivement encouragés à « dénoncer » leurs connaissances engagées dans des actions spontanées et bénévoles, contribuant à la cohésion sociale.

A l'occasion d'une cérémonie qui se déroulera en automne de cette année, le ou les lauréats recevront une œuvre conçue par les étudiants de l'Académie de Meuron, ainsi qu'un montant de 5'000 CHF.

Les candidatures sont à transmettre **jusqu'au 25 septembre** à l'adresse suivante:

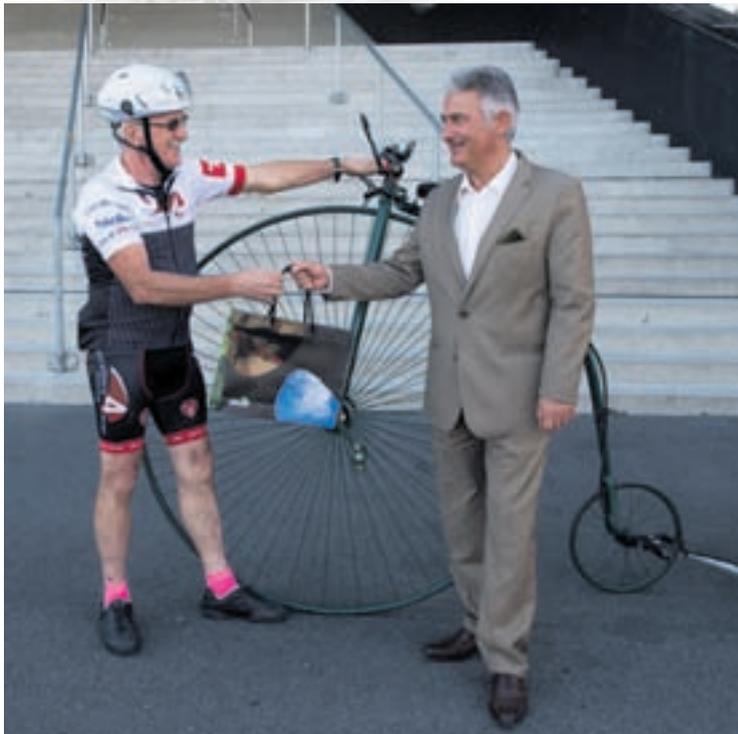
Service de l'Intégration et des Infrastructures culturelles
Rue de Tivoli 28, 2003 Neuchâtel
integration.infrastructures-culturelles.vdn@ne.ch

Formulaire de participation et informations disponibles sur:
<http://www.neuchatelville.ch/prix-citoyennete>

La Ville officielle

Neuchâtel

Cycliste insolite de passage



Le président de la Ville Thomas Facchinetti a accueilli lundi le Bernois Ernest Oberli, qui traverse la Suisse juché sur un grand bi. La Ville a offert le verre de l'amitié à ce courageux sportif de 69 ans, qui pédale pour de bonnes œuvres sur sa bicyclette du XIX^e siècle.

TransN

Travaux nocturnes au centre-ville

Les Transports publics neuchâtelois sont en train de renouveler la ligne de contact des trolleybus entre le carrefour des Bercles et le croisement Parcs/Bachelin. Le chantier durera jusqu'au 25 septembre et les travaux auront lieu de nuit. Toutes les mesures possibles seront prises pour limiter les nuisances sonores.

Action de sensibilisation à l'alphabétisation

Lire et écrire ne va pas de soi

Le 8 septembre est célébrée la Journée internationale de l'alphabétisation. Dans ce cadre, le Leo Club Neuchâtel tiendra deux stands d'information:

ce samedi 12 septembre, entre 10 et 15 heures, à la place du Marché et au faubourg de l'Hôpital.

Une dizaine de jeunes donneront de leur temps pour porter les courses des personnes à mobilité réduite, des aînés et des parents avec poussette. Ils leur proposeront de l'aide pour le paquetage et le déplacement des provisions. Un système de consigne sera aussi mis sur pied pour permettre aux personnes se déplaçant avec difficulté de profiter du centre-ville sans encombre.

Les commerçants du centre-ville, qui souhaitent relayer cette action, sont invités à avertir leurs clients de cette démarche. Celle-ci a pour but de sensibiliser le public à la thématique de l'illettrisme tout en donnant de la visibilité aux actions de l'Association Lire et Ecrire, qui œuvre dans le domaine.

Infos sur www.lire-et-ecrire.ch

Echos

■ Jeudi 3 septembre, le président du Conseil communal M. Thomas Facchinetti a assisté à l'apéritif offert par la Ville pour la 30^e rencontre de tir amical des comités romands de l'Association suisse des tireurs vétérans à Plaines-Roches.

■ Vendredi 4 septembre, M. Thomas Facchinetti, président de la Ville et directeur de la culture, ainsi que Mme Christine Gaillard, directrice de l'éducation, ont représenté le Conseil communal à la cérémonie officielle marquant le 50^e anniversaire du Centre d'hydrogéologie et de géothermie de l'Université de Neuchâtel.

■ Vendredi 4 septembre, le directeur de l'économie Olivier Ami a représenté le Conseil communal à l'ouverture officielle des Horofolies à La Chaux-de-Fonds.

■ Vendredi 4 septembre, le directeur des finances Fabio Bongiovanni a représenté le Conseil communal au vin d'honneur offert par la Ville à l'Association suisse pour les finances et la comptabilité publiques.

■ Samedi 5 septembre, MM. Thomas Facchinetti, président de la Ville et directeur des sports, et Pascal Sandoz, directeur de la sécurité, ont représenté le Conseil communal aux 20 ans du Centre international d'étude du sport (CIES).

Offre d'emploi

La direction des Infrastructures et Energies, pour le Service de la voirie, met au concours deux postes d'

ouvrier-ère polyvalent-e à 100%

Votre mission: entretien du domaine public (nettoyage, taille, fauchage, déneigement, balayage, etc.); conduite de véhicules d'engins de déneigement; service de piquet.

Délai de postulation: 20 septembre 2015.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet:
www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel, 032 717 71 47



Programme cinéma pour la semaine du 9 au 15 septembre 2015

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

LE TRANSPORTEUR : L'HÉRITAGE
1^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me, sa/di 15h30. VF ve/sa 23h.
De Camille Delamarre.

LES MINIONS - 2D

1^{re} semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF me, sa/di 15h30. VF sa/di 13h30.
De Pierre Coffin.

RICKY AND THE FLASH

2^e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF me, ve au di, ma 18h.
VO angl. s-t fr/all je, lu 18h. VF je, ve, lu/ma
15h30.
De Jonathan Demme.

DHEEPAN

3^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr di 10h45.
De Jacques Audiard.

APOLLO 2

1001 NUITS

1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr/all me au ma 17h45.
VO s-t fr/all je 20h15.
De Miguel Gomes.

AMERICAN ULTRA

2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me, ve au ma 20h15.
De Nima Nourizadeh.

DIOR ET MOI

2^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VO s-t fr me au ma 15h45.
De Frédéric Tcheng.

HITMAN: AGENT 47

3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 22h45.
De Aleksander Bach.

AMNESIA

3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO angl. s-t fr/all di 11h.
De Barbet Schroeder.

APOLLO 3

Des rénovations sont prévues,
la réouverture est prévue en octobre 2015.

ARCADES

STRAIGHT OUTTA COMPTON

1^{re} semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 14h30, 17h30.
VF me, ve au ma 20h30.
VF ve/sa 23h30.
VO angl. s-t fr/all je 20h30.
De F. Gary Gray

BIO

YOUTH

1^{re} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t me au ve, lu/ma 15h30.
VO angl. s-t fr/all me au ma 18h, 20h30.
De Paolo Sorrentino.

LA FACE CACHÉE DE MARGO

5^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF sa/di 15h30.
De Jake Schreier.

REX

LE TOUT NOUVEAU TESTAMENT

2^e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h30, 20h30. VF je au ma 18h.
VF ve/sa 23h.
De Jaco van Dormael.

STUDIO

UNE FAMILLE À LOUER

4^e semaine. 8 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h45, 20h30.
De Jean-Pierre Améris.

VICE VERSA - 2D

13^e semaine. 6 ans sug. 10 ans.
VF me, sa/di 13h45.
De Pete Docter.

LA BELLE SAISON

4^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h.
De Catherine Corsini.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.
Service du feu: 118.
Urgences santé et ambulance: 144.



Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.
Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.
Urgences pédiatriques: hotline 24h/24,
365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz
(numéro général et urgences), tél. 032
886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) - 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

MDA - Mouvement des Aînés (rue Louis-Favre 1), du lundi au vendredi de 8h à 11h30 mercredi et jeudi de 13h30 à 16h30, e-mail: mdanebe@bluewin.ch - dès 50 ans: cours divers et activités, tél. 032 721 44 44.

Planning familial et centre de consultation de grossesse (rue St-Maurice 4), permanence lundi, mardi, vendredi de 14h à 18h, mercredi de 13h à 19h, e-mail: planning.familial@ne.ch tél. 032 717 74 35.

Pro Infirmis (rue de la Maladière 35), tous renseignements, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h, neuchatel@proinfirmis.ch, tél. 032 722 59 60.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit. En cas d'absence, composer le N° 0848 134 134.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Rédaction:

Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messellier S.A., Neuchâtel

Tirage:

23'500 exemplaires

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, - jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° **0848 134 134**.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du samedi 12 et dimanche 13 septembre 2015

Sud:

Collégiale: di 13.09, 10h, culte avec sainte cène, Mme D. Collaud. Garderie et école du dimanche à Collégiale 3.

Temple du Bas: Eglise ouverte du lundi au vendredi de 16h à 18h et le samedi de 11h à 13h, présence et exposition «Pèlerinages - sur les chemins du sacré».

Nord:

Ermitage: di 13.09, 10h, culte avec sainte cène, baptême, M. P. Bühler. Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Est:

Maladière: sa 12.09, 18h, culte Parole & Musique avec sainte cène, M. C. Allemann, apéritif à l'issue du culte.

Ouest:

Serrières: di 13.09, 10h, culte avec sainte cène, M. F. Schubert.

Basilique Notre-Dame: sa 12.09 à 17h, messe en portugais; di 13.09 à 10h et à 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di 13.09 à 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 12.09 à 17h, messe; di 13.09 à 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert: sa 12.09 à 18h30, messe; di 13.09 à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di 13.09 à 11h30, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès: di 10h célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanches du mois

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: di 13.09, 10h, messe.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel: di 13.09, 18h, messe.



L'instantané de Stefano Iori...



... inauguration de la façade solaire du CSEM

Publicité



DANSE EQUILIBRE

Danse et travail corporel
Evole 31a
2000 Neuchâtel
076 358 14 21

www.danse-equilibre.ch



VOTRE TÉLÉRÉSEAU EST PLUS PERFORMANT QUE JAMAIS !



BASIC INTERNET

- Surfez gratuitement avec une connexion de 2 Mbit/s.



BASIC PHONE

- Bénéficiez gratuitement d'une ligne de téléphonie fixe et profitez de tarifs intéressants.



Pour seulement
CHF 27.-
par mois*

TÉLÉVISION

- Profitez de 81 chaînes de télévision, dont 48 en haute définition.



RADIO

- Découvrez 45 programmes de radio et 170 stations en numérique.



*Disponibilité et conditions sur www.video2000.ch



CENTRE ET GARE MOBILITÉ & ESPACES PUBLICS

SOIRÉE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION
MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2015 À 18H30
AULA DES JEUNES-RIVES, ESPACE LOUIS-AGASSIZ 1
EN PRÉSENCE DU CONSEIL COMMUNAL

La Ville de Neuchâtel lance une nouvelle démarche participative consacrée à la mobilité et aux espaces publics dans le secteur Centre et Gare

- PLACES PURY ET NUMA-DROZ AINSI QUE LE CENTRE-VILLE HISTORIQUE
- RUE DE L'ECLUSE ET AVENUE DE LA GARE
- ALENTOURS DE LA GARE CFF

VENEZ EXPRIMER VOS ATTENTES ET VOS IDÉES POUR IMAGINER L'AVENIR DE CES LIEUX !

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
Jusqu'au 13 septembre 2015 sur : www.demarcheparticipative-ne.ch



www.demarcheparticipative-ne.ch

photographie : www.yves-andre.ch



La 22^e édition des Journées européennes se tient ce week-end en Suisse et dans le canton

De boiseries et d'espagnolettes

A l'occasion des Journées européennes du patrimoine, neuf monuments historiques ouvriront leurs portes ce week-end dans le canton pour une série de visites guidées. A Neuchâtel, le public pourra découvrir l'architecture du Musée d'ethnographie et déchiffrer les symboles sculptés sur les boiseries de l'Hôtel de Ville, un joyau de style néoclassique construit à la fin du XVIII^e siècle sur les plans de Pierre-Adrien Pâris, architecte à la Cour de France. Rencontre avec les restaurateurs-conservateurs appelés à leur chevet, Christian Schouwey et François Walter.



De gauche à droite: Christian Schouwey, François Walter et leur associé Flavio Bortoluzzi.

En quoi consiste exactement votre travail à l'Hôtel de Ville?

Christian Schouwey: Nous sommes chargés de nettoyer les boiseries et les fermants des portes et fenêtres au premier étage de l'Hôtel de Ville, soit dans la salle du Conseil général, les Pas perdus, la salle de la Charte et la salle des Quarante. C'est de la restauration douce, au sens où l'on ne va pas reconstituer les éléments manquants d'une sculpture, sauf si c'est trop visible ou choquant. Nous avons ainsi récemment refait une partie de la moulure encadrant l'horloge. Tous les travaux se font en accord avec l'Office cantonal du patrimoine et la Ville de Neuchâtel.

François Walter: Nous devons tout poncer à la main, même les surfaces planes. En restauration, il importe en effet de laisser les traces d'usure, soit les marques laissées par le temps. On

l'époque, elles ne sont pas peintes, mais recouvertes d'un vernis copal, leur laissant l'aspect du bois naturel. A une exception: il semblerait que les boiseries de la salle du Conseil Général étaient peintes à l'origine, puisqu'elles ont été décapées, puis cirées en 1906. Mais avec quel type de peinture? Et pourquoi? Nous supposons qu'il s'agissait d'éviter des différences de teinte entre les sculptures, qui foncent plus rapidement, et le reste des boiseries.

F.W.: Une autre particularité de ces boiseries, c'est la qualité exceptionnelle du bois utilisé. Le hêtre n'a pas de nœuds – ou très peu.

En quel état les avez-vous trouvées?

C.S.: Il manque quelques éléments de décoration ça et là; certains panneaux se sont rétrécis, d'autres sont rayés, mais rien qui n'excède une usure normale. Par contre, les boiseries étaient vraiment très sales. Mais il faut rappeler que les salles de l'Hôtel de Ville étaient chauffées au poêle à bois – et qu'on y fumait encore il y a peu.

Comment vous êtes-vous préparés pour ce chantier?

C.S.: Je me suis rendu aux archives communales, où j'ai trouvé une documentation très importante. J'ai notamment appris que les fermants des portes et des fenêtres avaient été réalisées par le serrurier de Louis XVI en personne, M. Perez. Ce

sont des pièces extraordinaires, richement gravées, avec des éléments dorés au feu – ce qu'on ne voyait plus en raison de la saleté. Dans la salle du Conseil général, les sculptures, magnifiques, ont tendance à éclipser tout le reste, mais il y a profusion de détails partout, sur les moulures, les chambranles des portes, les fermants... Comme ces espagnolettes, gravées aux armoiries de la Ville.

F.W.: Les quatre salles de l'Hôtel de Ville ont des décors d'une richesse et d'une finesse incroyables, y compris celle des Pas perdus, qui était pourtant destinée aux manants. Quand on pense que tout a été réalisé à la main!

Et que Neuchâtel ne comptait que quelques milliers d'habitants lorsque le bâtiment a été construit!

A quoi faut-il faire attention lorsqu'on restaure des salles chargées d'histoire?

C.S.: Il faut veiller à avoir une unité d'ensemble agréable à l'œil, ne pas aller trop loin et penser également à l'entretien futur. C'est pourquoi nous avons décidé d'huiler les boiseries et sculptures, une fois poncées, plutôt que de les cirer. La cire a en effet le défaut d'être statique: la poussière s'y colle, pour former des amas. Le choix de l'huile de lin comme produit de finition permettait également de garder l'esprit du vernis copal d'origine.

Comment êtes-vous devenu restaurateur?

C.S.: Après un apprentissage d'ébéniste, j'ai travaillé durant onze

ans chez un antiquaire avant de me mettre à mon compte. Le fait de travailler seul m'a amené à me rendre compte de mes lacunes, si bien que j'ai suivi des cours de restauration à Paris. Il n'existe en effet pas d'école de restauration en Suisse, du moins pour le mobilier. Pour pallier cette lacune, j'organise régulièrement des cours dans mon atelier, donnés par des formateurs français. J'ai également constitué une association regroupant les restaurateurs de Suisse romande.

F.W.: J'ai fait des stages, puis je me suis mis à mon compte comme ébéniste et antiquaire, avant de me consacrer exclusivement à la restauration. J'ai d'ailleurs suivi les cours organisés par Christian.

Quelle est la principale qualité d'un bon restaurateur?

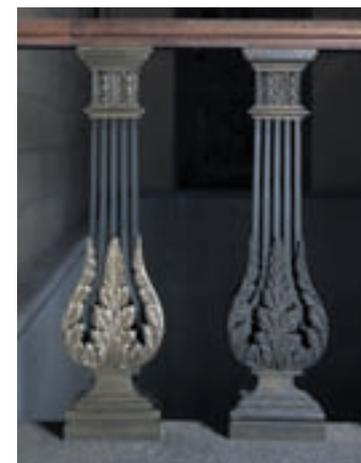
F.W.: L'humilité, car un restaurateur ne crée pas, mais met ses mains dans les traces laissées par les outils des



ne va pas faire du neuf avec des boiseries deux fois centenaires!

Parlez-nous un peu de ces boiseries?

C.S.: Ce sont des boiseries de style Louis XVI. Contrairement à l'usage à



autres. Il faut essayer de conserver l'esprit originel de l'objet, de même que les traces d'usure, qui font sa vie et son charme. Toute la difficulté est de savoir où commencer et où s'arrêter, pour assurer la conservation sans dénaturer.

Aline Botteron

Hôtel de Ville: visites guidées samedi 12 et dimanche 13 septembre à 13h, 14h, 15h et 16h. Programme complet des Journées du patrimoine sur www.venezvisiter.ch